



DANS SA SEANCE DU 13 AVRIL 2026 LA MUNICIPALITE

A décidé

- De délivrer le permis de construire à Espacité Sàrl concernant la dispense d'enquête pour la construction parcelle 206 ;
- De délivrer le permis de construire à MM et Mme Muminovic concernant la dispense d'enquête pour la construction parcelle 30 ;
- De délivrer le permis de construire à la commune d'Echandens, parcelle 123, pour la construction d'un Centre sportif avec vestiaires et buvette
- De délivrer l'autorisation d'abattage à M. Miserez, parcelle 313, Ch. du Monteiron 16 ;
- De délivrer l'autorisation d'abattage à la commune, parcelle 123, collège.

La municipalité